

CE – Déclaration de conformité

CEZAM SPRL
Rue de la girafe, 40
Sensenruth
+32 (0)61 27 57 02
info@cezam.net

Application du Produit

Les fenêtres et portes fabriquées par le constructeur sont destinées à être appliquées dans des façades extérieures d'un bâtiment.

Essais type initiaux (ITT)

Les portes extérieures et fenêtres du fabricant ont été exécutées conformément à l'annexe ZA de :

NBN EN 14351-1: 2006

*Portes et fenêtres – norme produit – Exigence prestation - Partie 1:
Portes extérieures et fenêtres pour piétons sans caractéristiques coupe-feu et pare-fumée*
par les instances notifiées :

IFT Rosenheim GmbH

Theodor-Gietl-Strasse 7-9, 83026 Rosenheim, Allemagne

Système de contrôle de la production (FPC)

a été réalisé conforme à la norme de produit mentionnée ci-dessus.
Le système de contrôle de la production (FPC) a été confirmé par un certificat de processus fourni par

Belgian Construction Certification Association (BCCA)

BPC 424 – 3312 – 14351.1 0170 – 3312

Montage - usage - Entretien

Montage, usage et entretien du produit selon les informations fournies aux installateurs et utilisateurs. Celles-ci sont nécessaires pour le maintien et le niveau de prestation des fenêtres et des portes livrées.

Déclaration du 1 février 2010
Monsieur *ROMAIN* – Gérant CEZAM SPRL